Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA ACTIONS EURO PME - Part F - EUR

ISIN: FR0013017902

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Actions de pays de la zone euro

L'objectif de gestion de l'OPCVM consiste à surperformer les marchés européens des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans, en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent) tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant, selon la société de gestion, les meilleures perspectives de croissance. La performance de l'OPCVM peut être comparée a posteriori, sur la durée d'investissement minimum recommandée, avec l'indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI EMU SMALL CAP DNR +50% CAC PME DNR en euros.

La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un indicateur de référence. Le processus de gestion de l'OPCVM est fondé sur la sélection de sociétés au sein de l'univers des petites et moyennes capitalisations européennes, qui, au moment de l'investissement, d'une part emploient moins de 5 000 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. La gestion intègre une approche " bottom up " dans le choix des pays et des secteurs mais privilégie le " stock picking " fondé sur la recherche et la sélection de valeurs qui présentent, selon la société de gestion, des potentiels de croissance. La construction du portefeuille repose sur une analyse de la stratégie et de la situation financière de chaque société, au travers de la revue de son plan de développement, de ses perspectives d'activité ainsi que de sa profitabilité, sa structure financière et sur les perspectives de hausse des bénéfices. Le fonds répond aux critères d'une gestion responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la société de gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise , (ii) construction du portefeuille selon une approche macro-économique, (iii) analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés. A la dernière date de mise à jour du prospectus, le fonds bénéficie du label ISR.

Le portefeuille de l'OPCVM sera investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles au PEA et au PEA-PME (Plan d'Epargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire au sens du Code monétaire et financier). De plus, l'OPCVM sera exposé en permanence à plus de 75% de son actif aux marchés des actions des pays de la zone euro. L'OPCVM sera investi en permanence à plus de 50% de son actif dans des titres éligibles au régime DSK. Enfin, l'actif de l'OPCVM sera investi en permanence à 35% minimum en actions émises par des entreprises ayant leur siègesocial en France. Les investissements sur Euronext Growth seront réalisés dans la limite de 10% de l'actif net. L'exposition à des titres de capitalisation inférieure à 150 millions d'euros (micro-capitalisation) doit être comprise entre 5% minimum et 20% maximum de l'actif net de l'OPCVM En outre, pour gérer les besoins de trésorerie de l'OPCVM liés notamment aux souscriptions et rachats des parts de l'OPCVM, mais aussi pour faire évoluer leprofil de risque de l'OPCVM vers un univers moins exposé aux risques actions, le portefeuille de l'OPCVM pourra être investi dans les titres ou instruments suivants : titres de créances négociables et instruments du marché monétaire émis par les émetteurs ayant leur siège social dans des pays de la zone euro, dans la limite de 10% de l'actif net.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres compostant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :
Les revenus sont capitalisés.
Les demandes de rachats de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12H30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :
Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible — Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de liquidité : le risque de liquidité représente labaisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepterpour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe unedemande insuffisante sur le marché.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**2,00%**
Frais de sortie	**Non applicable**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins.
Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

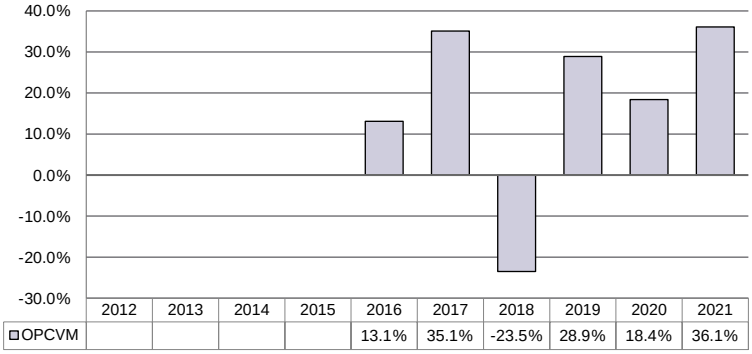
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**0,99%**

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 mars 2022. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	**Non applicable**

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 16 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet http://www.dnca-investments.com.

Performances passées



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
OPCVM					13.1%	35.1%	-23.5%	28.9%	18.4%	36.1%

Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance.

Le lancement de la part présentée dans ce document a eu lieu en juillet 2015.

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

L'indicateur de référence est présenté dividendes réinvestis.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK, 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles gratuitement au siège social de la société de gestion (19 Place Vendôme / F-75001 Paris / téléphone : +33-158625500) et sur son site internet: http://www.dnca-investments.com.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : CACEIS Bank France, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge / téléphone : +33-157781515 / Fax : +33 1 57 78 32 00.

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Les données chiffrées ont été établies sur la base du dernier exercice clos et sont communiquées dans le dernier rapport annuel disponible.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.